


Suivez l'actualité sur [www.laille.fr](http://www.laille.fr) ou  **commune de Lailé**



## **Solidarité en période de confinement**

Une cellule de crise communale est en place depuis mercredi 11 mars pour faire face à l'épidémie du Coronavirus. Dans le cadre du confinement, la municipalité vous informe que si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter :

> l'accueil de la mairie au 02.99.42.57.10

lundi : 13h30-17h30

mardi : 9h-12h / 13h30-17h30

mercredi : 9h-12h / 13h30-17h30

jeudi : 9h-12h / 13h30-17h30

vendredi : 9h -12h

> le numéro d'urgence au 02.23.30.51.50 de 9h à 18h, le week-end inclus.

Dans la mesure du possible, votre besoin sera pris en considération afin de vous apporter un soutien direct ou relayé auprès des services compétents.



## **Marché à Lailé**

Suite aux nouvelles règles pour les marchés alimentaires, la préfecture a autorisé le maintien du marché à Lailé avec un maximum de 15 commerçants les samedis et les mercredis de 8h30 à 12h. Une organisation est mise en place afin de pouvoir respecter les consignes de sécurité : assurer un sens de circulation pour éviter le croisement des personnes présentes, distances...



## **Femmes victimes de violences**

Chantage, humiliation, injures, coups...

Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est, en raison des circonstances exceptionnelles dues à l'épidémie du coronavirus et jusqu'à nouvel ordre, accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.



## **119 - Enfants en danger**

Le Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger (SNATED) est joignable gratuitement 24h/24 et 7j/7 depuis n'importe quel téléphone, fixe, mobile en France et dans les DOM. Il accueille les appels d'enfants en danger ou en risque de l'être et de toute personne confrontée à ce type de situations, pour aider à leur dépistage et faciliter la protection des mineurs en danger.



## **Info sociale en ligne**

Le département d'Ille-et-Vilaine met à votre disposition un service d'écoute et d'information, Info sociale en ligne, qui peut répondre à toute question d'accès aux droits et vous aider dans les démarches. Un numéro vert : 0 800 95 35 45 appel gratuit et anonyme.



## **Région Bretagne - #produitslocauxbzh**

Avis aux producteurs et consommateurs bretons, la Région Bretagne lance une plateforme solidaire pour la vente de #produitslocauxbzh !

Son objectif est de répondre aux attentes de tous les acteurs du bien manger, agriculteurs, professionnels de la mer et artisans de bouche dont l'activité est mise à mal par le confinement. La plateforme reliera les producteurs et les consommateurs en Bretagne.

Fruits et légumes, boissons, pains et pâtisseries, produits de la mer et d'eau douce, viandes, produits laitiers, miel... Quelques minutes suffisent pour vous identifier et décrire les produits terres et mer que vous pouvez vendre.

**Inscrivez-vous : <https://bit.ly/3e1yFIP>**



## **Attestation de déplacement dérogatoire en version numérique**

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ; vous pouvez télécharger le formulaire mis à jour <http://interieur.gouv.fr>.

Dorénavant, l'attestation de déplacement dérogatoire en version numérique est disponible. Vous pouvez la générer en vous connectant <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>



## **#jevexaider**

Face à l'épidémie Covid-19, le gouvernement appelle à la mobilisation générale des solidarités. Le site : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/> est un espace d'engagement ouvert à tous.



## Accueil de loisirs Méli-Mélo Vacances de printemps

**Du 13 avril au 24 avril**, l'accueil de loisirs Méli-Mélo et la Maison des Jeunes resteront fermés. Seul l'accueil des enfants des personnels soignants et de secours (...) est organisé. Si vous remplissez les deux conditions et que vous avez besoin du service, contactez Anthony Fortin au 06.45.01.48.26 ou [guichet-unique.enfancejeunesse@laille.fr](mailto:guichet-unique.enfancejeunesse@laille.fr). Plus d'informations sur le site de la commune : <https://laille.fr/Continue-du-service-d-accueil.html>



## AEJP - Séjours été 2020 pour les 5-14 ans

**Sous réserve d'évolution de la situation du Covid-19 et des instructions nationales.**

La pré-inscription aux mini-séjours est obligatoire. Elle a lieu du 31 mars au 15 mai 2020 auprès du Guichet Unique. Les places attribuées seront définitives mardi 19 mai 2020, un courriel sera envoyé à chaque famille.

Retrouvez le programme des séjours et le formulaire de pré-inscription sur le site de la commune : <https://laille.fr/-Ete-2020-Sejours-.htm>



## L'Intermed'

La médiathèque est fermée et toutes les animations sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Bien sûr, durant tout le temps de la fermeture, aucun mail de relance ne vous sera envoyé. Conservez les documents empruntés jusqu'à la réouverture. De plus, tous les abonnements à la médiathèque ont été prolongés de 90 jours.

Pendant ce temps de confinement, les propositions de contenus numériques abondent de toute part. Afin de ne pas se perdre dans la toile, le site des médiathèques de Rennes Métropoles offre une sélection de ressources pour petits et grands :

- que vous soyez ou non-adhérent à la médiathèque : une sélection des meilleures ressources culturelles et éducatives en ligne, accessibles gratuitement
- pour les abonnés : accès à des ressources numériques en ligne : livres, films, presse et revues, formations

Rendez-vous sur :

[www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr](http://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr)

Pour toutes vos questions relatives à ce service ou à votre abonnement, n'hésitez pas à envoyer un courriel à : [mediatheque@laille.fr](mailto:mediatheque@laille.fr)

Nous espérons vous retrouver tous très bientôt !

Retrouvez toutes les informations sur le portail de la médiathèque : <http://mediatheque.laille.fr>



## Collecte de sang

Près de chez moi, quelqu'un a besoin DE MON SANG, DE PLASMA, OU DE PLAQUETTES ...

JE PARTAGE MON POUVOIR ! Je prends rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



## Un p'tit coin de parapluie

**Un p'tit coin de parapluie** est une association qui a pour but de venir en aide aux migrants et aux familles en difficulté sur la commune de Laille. Elle propose un accueil et un accompagnement des personnes dans le respect et dans la confidentialité. Les valeurs qui sous-tendent ce projet associatif sont la solidarité et le partage, la rencontre de l'autre dans un esprit d'égalité et de fraternité. **Un p'tit coin de parapluie** est un espace d'alerte et de veille. Les actions menées sont des récoltes de fonds, le don d'équipements mobiliers, de vêtements. L'Association propose également une aide administrative et dispense des cours de français. Cette association, qui compte aujourd'hui 27 bénévoles, est ouverte à toutes les bonnes volontés. N'hésitez pas à nous rejoindre. Si vous avez des besoins ou si vous connaissez des personnes en difficulté, n'hésitez pas à contacter l'association qui tentera de vous accompagner au mieux. Contact : [unpitticoindeparapluie@orange.fr](mailto:unpitticoindeparapluie@orange.fr)



## Les petits frères des pauvres Solitud'Ecoute

Cette association propose à toutes les personnes de plus de 50 ans une écoute anonyme par téléphone tous les jours, dans le créneau 15h à 20h, 7 jours sur 7. **Le numéro gratuit est le 0800 47 47 88.**

L'équipe est composée d'une soixantaine de bénévoles et de quelques salariés. Elle essaie de se renforcer avec d'anciens bénévoles ou des personnes formées à l'écoute au téléphone pour répondre à la vague d'augmentation des besoins liés à la situation de confinement et la maladie en elle-même.

**LE RELAIS**  
nous avons raison de croire en l'Homme



*Merci pour votre don qui participe  
avec le Relais à lutter contre l'exclusion !*

**MERCI DE BIEN VOULOIR GARDER  
VOS SACS FERMÉS CHEZ VOUS  
JUSQU'À LA REPRISSE DE LA COLLECTE  
(DURÉE DU CONFINEMENT + 5 JOURS)**

*La propagation du Coronavirus amène les autorités à prendre des mesures fortes et nous appelle tous à prendre nos responsabilités.*

*Soucieux de préserver la santé de nos collaborateurs qui collectent et valorisent vos textiles\* et de respecter les mesures gouvernementales, nous vous informons de l'ARRÊT de la COLLECTE des conteneurs et du tri jusqu'à nouvel ordre.*

*En attendant, prenez soin de vous et des autres.*

*Les équipes du Relais.*

\* Textiles (TLC): Vêtements, Linge de maison, Chaussures, Maroquinerie



## **Au printemps fleurissent les déchets**

Et si on profitait du confinement pour changer nos habitudes dans le jardin ? Un ensemble de petits gestes contribue au mieux vivre-ensemble. Il est important de préserver notre qualité de vie et notre environnement.

Depuis le début du confinement, avec la fermeture des déchèteries, de nombreux dépôts de déchets de jardins apparaissent. On pourrait être tenté de penser que la matière organique se décompose et disparaît. Mais non, pas si elle est mal gérée ! Les déchets, en se dégradant, vont apporter un surplus de nutriments qui va nuire à l'équilibre du milieu, aboutissant à son atrophie ou l'apparition de plantes invasives.

Procéder au brûlage des déchets verts entraîne une dégradation de la qualité de l'air. La verbalisation des contrevenants sera effective pour le bien-être de tous !

Votre jardin produit de la biomasse, c'est une vraie richesse. Vous contribuez au cycle de l'azote. Les herbes tondues que vous laissez sur place serviront à enrichir votre gazon. Les branches des arbustes broyés viendront pailler vos sols et vous prémunir des adventices (mauvaises herbes). En se dégradant, il enrichira votre sol ! La règle d'or de la gestion des déchets verts, c'est de fournir de l'air et de l'eau pour favoriser la dégradation. Des solutions existent. Retrouvez un mode d'emploi de la gestion des végétaux diffusé par Rennes Métropole sur <http://dechets.rennesmetropole.fr/pages/reduiremesdechetsaujardin>

## **Recensement des jeunes (16 ans)**

Le recensement de jeunes de 16 ans est interrompu pendant la période de confinement. Les journées défense et citoyenneté sont reportées jusqu'à nouvel ordre. Connectez-vous sur [majdc.fr](http://majdc.fr)

## **Déclaration des revenus 2020**

En raison du contexte sanitaire lié au Coronavirus des aménagements pour la déclaration des revenus en 2020 sont prévus. Le service de déclaration en ligne sera ouvert à partir du lundi 20 avril 2020.

Les dates limites de déclaration varient en fonction du département de résidence des contribuables :

Départements 01 à 19 : jeudi 4 juin 2020 à 23h59

Départements 20 à 54 : lundi 8 juin 2020 à 23h59

Départements 55 à 976 : jeudi 11 juin 2020 à 23h59

Les déclarations papier parviendront à partir du 20 avril 2020 et jusqu'à mi-mai mais seulement aux contribuables qui ont déclaré sur papier en 2019. La date limite de réception est fixée au vendredi 12 juin à 23h59.

**Attention : sauf si vous ne disposez pas de connexion internet ou si vous ne vous estimez pas en mesure de le faire, vous devez déclarer en ligne. Compte tenu de la situation, tous les usagers qui le peuvent sont invités à déclarer en ligne.**

## **Pièces d'identité**

Durant la période de crise sanitaire, les rendez-vous pour les passeports, cartes nationales d'identité et les PACS sont supprimés. Le retrait des pièces d'identité est suspendu, le délai de 3 mois étant prolongé. Il n'est également plus possible de prendre rendez-vous en ligne, ni par téléphone jusqu'à nouvel ordre.

COVID-19

### CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

---



Lavez-vous très régulièrement  
les mains



Toussez ou éternuez  
dans votre coude



Utilisez un mouchoir  
à usage unique et jetez-le

---



SI VOUS ÊTES MALADE  
Portez un masque  
chirurgical jetable




Vous avez des questions  
sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

# L'actualité continue !

Restez informé des actualités lailléennes en vous connectant au site de la commune [www.laille.fr](http://www.laille.fr) ou sur la page Facebook de la commune

 commune de Laillé

## Objectif un masque par habitant

Sylvie Corbes, Laillé - Trocs & Trucs ont lancé l'idée de faire des masques textiles donc réutilisables. Ceci dans un premier temps pour palier à l'absence de protection. L'opération se déroule bien. Mais dans un deuxième temps, il faudra peut-être prévoir d'en confectionner un nombre un peu plus important si par hasard, les masques venaient à manquer au moment du déconfinement. Essayons avec nos moyens et nos petites mains de faire face.

Sylvie Corbes peut vous retrouver chaque mercredi matin de 10h à 11h à côté de la mairie pour mettre en place cette fabrique.

- Pour apporter du tissu (coton), des élastiques
  - Pour proposer vos services de couturières
  - Pour récupérer des masques pour vos commerces, vos entreprises Lailléennes et pour vous-même.
- Tous ensemble à vos machines à coudre.

## Contrôle technique

En raison de la crise sanitaire, un délai de 3 mois supplémentaires est accordé pour réaliser le contrôle technique de votre voiture. Cette disposition s'applique aussi aux délais prévus pour faire la contre-visite du véhicule. Les centres de contrôle technique, dont celui de Laillé, restent ouverts mais ce délai permet de limiter les risques d'exposition au Coronavirus.

Pendant la période d'état d'urgence sanitaire, une tolérance sur les délais est cependant accordée pour effectuer le contrôle technique :

- > trois mois pour les délais du contrôle technique des véhicules légers ;
- > dix-huit jours pour les délais du contrôle technique des véhicules lourds (décret du 28 mars 2020).

Rappel : les véhicules sont autorisés à circuler notamment pour l'approvisionnement des denrées alimentaires, la livraison de gaz médicaux servant au fonctionnement des respirateurs artificiels, la livraison de carburants, le transport en commun de personnes ou pour les particuliers qui doivent travailler.

## Manifestations

Pour rappel, les bâtiments communaux étant fermés, les manifestations privées, associatives et culturelles qui devaient s'y dérouler, sont annulées ou reportées selon les organisateurs jusqu'à nouvel ordre.

## Contacts téléphoniques / confinement

**CDAS**  
02 99 41 19 19

**CAF**  
Consulter le site  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**PAE**  
- Bruz 07 50 84 53 14  
[bruz@pae-sud-rennes.fr](mailto:bruz@pae-sud-rennes.fr)  
- Chartres  
[chartres@pae-sud-rennes.fr](mailto:chartres@pae-sud-rennes.fr)

**Mission locale**  
02 99 78 00 78

**Bus STAR**  
[www.star.fr](http://www.star.fr)  
09 70 821 800

**CLIC Alliages**  
02 99 77 35 13

**ADMR**  
02 99 52 19 31 ou  
[guichen.asso@admr35.org](mailto:guichen.asso@admr35.org)

**Autonomie services  
Service d'infirmiers  
à domicile**  
02 99 52 00 59

**Action**  
07 72 29 29 06 ou  
[action.guichen@laposte.net](mailto:action.guichen@laposte.net)

**Action Domicile**  
02 99 57 39 87

**Pharmacies de  
garde**  
3237 (0,32 euro ttc/min)

**Dentistes de garde**  
02 99 67 46 27

## Infos pratiques

### Services de la mairie

Pendant les périodes de confinement, les services de la mairie n'assurent plus d'accueil physique à l'exception de l'état civil (reconnaissance, naissance, décès).

Nous vous invitons à contacter l'accueil au 02 99 42 57 10 ou [contact@laille.fr](mailto:contact@laille.fr) pour formuler vos demandes.

lundi : 13h30-17h30

mardi : 9h-12h / 13h30-17h30

mercredi : 9h-12h / 13h30-17h30

jeudi : 9h-12h / 13h30-17h30

vendredi : 9h -12h

Service urbanisme : afin d'éviter des contaminations et la diffusion du coronavirus, la municipalité a décidé de suspendre l'accueil physique. Vous pouvez formuler vos demandes via [urbanisme@laille.fr](mailto:urbanisme@laille.fr)

Services techniques : un roulement est organisé au jour le jour. Les agents travaillent sur les missions dites prioritaires : tonte et propreté publique.

Merci de votre compréhension.

## Numéros d'urgences

Infirmières (Caroff) : 06 60 39 57 72  
(Pouessel) : 06 03 95 10 22

Taxi : 06 12 41 22 22

Gendarmerie : 17

Samu : 15 - 112

Pompiers : 18 - 112

CGE : 0811 902 902

EDF (dépannage) : 0811 882 200

GDF (dépannage) : 0810 433 035

Centre antipoison : 02 99 59 22 22

## Rédaction - Impression

Mairie de Laillé 02 99 42 57 10  
[communication@laille.fr](mailto:communication@laille.fr)

**Prochaine parution : mardi 4 mai**

**Dépôt des articles : lundi 27 avril**

La feuille info est diffusée sur le site internet de la commune : [www.laille.fr](http://www.laille.fr)

Laillé info est une publication de la mairie de Laillé.  
Directeur de publication : Pascal Hervé  
Imprimée en 600 exemplaires

## Contact

Mairie de Laillé  
rue de la Halte 35890 Laillé  
02 99 42 57 10  
[contact@laille.fr](mailto:contact@laille.fr)

 commune de Laillé